

4 Économie

Habitat/ Affaires foncières

L'ANUTTC au bord de l'asphyxie

Maxime Serge MIHIN-DOU
Libreville/Gabon

Objet de toutes les convoisives et de tous les fantasmes après le duel au couteau entre le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet et l'ancien ministre d'Etat Bruno Ben Moumbamba pour son contrôle exclusif, l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre est pourtant au bord... du sinistre avec des arriérés de salaires qui plombent son fonctionnement.

LES agents en service à l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) - établissement public industriel et commercial en charge de la gestion foncière- broient

du noir depuis plusieurs mois. En effet, les 170 employés de cette structure ne perçoivent pas leurs salaires depuis quatre mois. Une situation insupportable, déplorable et incompréhensible pour une administration dont l'activité rapporte, dit-on, beaucoup d'argent dans les caisses de l'Etat. Selon les délégués du personnel, qui ont déposé un préavis de grève sur la table de la direction générale, cette situation est liée aux difficultés de trésorerie que connaît l'Agence. Des difficultés consécutives à une gouvernance approximative qui mérite d'être passée au peigne fin. Financés par une ristourne de 30% sur les frais de cession de parcelles (70% revenant au Trésor public), les salaires et les autres charges de fonctionnement de l'Agence (celle-ci ne bénéficie pas de sub-



Photo : AJT

Les agents de l'ANUTTC menacent d'entrer en grève.

vention de l'Etat), ont du mal à être supportés actuellement. Conséquence : les salaires des agents ne sont plus payés depuis août 2017. Les difficultés financières de l'Agence seraient bien connues du conseil d'administration et des autorités de tutelle, en tête desquelles le ministre en charge de l'Habitat, le délégué auprès du Premier

ministre en charge des Affaires foncières, et les Comptes publics. « La situation est tellement grave que même l'encre et le papier pour l'impression des documents comme les plans de bornage et autres avis d'affichage, sont devenus produits rares », nous confie un cadre en service. **NÉGLIGENCE*** Selon certains agents, si les salaires ont cessé d'être réguliers à

partir du mois de mai 2017, les signaux de la crise se dessinaient depuis longtemps, avec l'arrêt des prestations à caractère social comme la CNSS, etc. Ce qui, d'ailleurs, avait provoqué le mouvement de grève déclenché en juillet 2017. Le mouvement- on se souvient- avait été suspendu à la suite des négociations ayant abouti au paiement d'un mois de salaire, en plus d'un engagement de la direction générale de l'Agence de respecter le cahier de revendications, après l'avoir présenté aux autorités de tutelle. Mais depuis lors, plus rien, en dépit des propositions de sortie de crise présentées aux ministères de tutelle (Affaires foncières, Comptes publics et Habitat), notamment la révision de l'Arrêté qui alloue à l'Agence 30% des recettes issues des cessions de terrains.

Cette révision, à la hausse, devait permettre à l'ANUTTC, qui ne bénéficie pas de subvention de l'Etat, disions-nous, de faire face aux charges de fonctionnement, notamment le paiement des salaires de près de 170 agents qui la composent. Malheureusement pour ces derniers, personne ne semble lever le petit doigt. A-t-on besoin que les agents des organismes publics déclenchent d'abord des mouvements de grève ou perturbent l'ordre public pour qu'ils soient entendus ? Pourquoi l'ANUTTC, qui fait rentrer suffisamment d'argent dans les caisses de l'Etat, ne pourrait-elle pas bénéficier, par exemple, d'une subvention spécifique ou d'une allocation des ressources exceptionnelles, quand on sait que ses agents participent largement à la constitution des recettes publiques ?

Endettement de l'Etat/Eclairage

Faut-il craindre le niveau d'endettement public de l'Etat ?

A la suite de la publication des chiffres alarmistes sur la progression de l'endettement de l'Etat au 1er semestre 2017, le ministère de l'Economie nous a fait parvenir cette analyse des principaux bailleurs de fonds du Gabon, qui soutiennent le Plan de relance économique. Lecture.

« Depuis plusieurs années, le Gabon fait face à un environnement international qui exige des autorités une gestion exemplaire des finances publiques et une maîtrise accrue de l'endettement du pays. Les ratios d'endettement du pays, maintenus à un niveau très bas lors de la fin de la dernière décennie (du fait l'opération de rachat anticipée de la dette auprès du Club de Paris) ont augmenté ces dernières années en raison des nouveaux emprunts contractés et de facteurs principalement exogènes. Pour autant, la viabilité de la dette publique ne fait actuelle-

ment aucun doute, et sera préservée tant que les autorités gabonaises œuvreront pour une politique prudente et conservatrice de gestion de la dette. Tout d'abord, il convient de rappeler que la détérioration récente des indicateurs d'endettement public ne reflète pas un recours massif à la dette, mais la conjonction de facteurs exogènes, et notamment (i) la consolidation d'éléments non comptabilisés jusqu'ici dans la dette publique (avances statutaires, dettes conventionnées, instances du Trésor, remboursement TVA), (ii) l'effet récessif de la baisse des prix du pétrole sur le PIB nominal qui induit une hausse artificielle des ratios, et (iii) un affaiblissement du franc CFA face au dollar, qui a entraîné un renchérissement mécanique ponctuel de la dette extérieure du pays. Par ailleurs, les emprunts obligataires internationaux contractés sur la période récente 2013 - 2017 ont

exclusivement servi la réalisation d'une opération de restructuration de la dette et à financer les chantiers prioritaires liés au programme de développement du pays. La consolidation de nouveaux agrégats dans les statistiques de dette publique répond à un impératif de transparence accrue et à l'exigence d'une politique conservatrice de suivi des engagements de l'Etat. Les effets mécaniques de hausse des ratios d'endettement liés à la chute des prix du pétrole et à l'affaiblissement du FCFA sont quant à eux en train de s'inverser, ce qui devrait permettre une stabilisation de l'endettement global du pays sous la barre des 60%, un niveau parfaitement soutenable et nettement en deçà de la norme communautaire fixée à 70% du PIB. La récente revue du FMI a réajusté le ratio dette par rapport au PIB à 59% contrairement au 64% annoncé en 2017.

Ensuite, afin de placer la dette du pays sur une trajectoire décroissante, et reconstituer ainsi une marge de manœuvre suffisante pour faire face à d'éventuels nouveaux chocs, les autorités ont entamé un programme d'ajustement fiscal ambitieux, en partenariat avec les institutions multilatérales. La mise en œuvre satisfaisante de ce programme a d'ailleurs permis à la Banque Mondiale et à la Banque Africaine de Développement de débloquer de nouvelles tranches d'appuis budgétaires qui permettront d'ici la fin de l'année d'apurer l'ensemble des arriérés commerciaux extérieurs du pays. La substitution de ces arriérés par de la dette concessionnelle à bas coût améliorera encore les indicateurs de viabilité de la dette gabonaise et permettra de l'inscrire sur une trajectoire résolument décroissante. Enfin, les indicateurs de liquidité

de la dette gabonaise demeurent excellents. Le Gabon n'aura en effet aucun problème à honorer ses engagements durant les prochaines années puisque le programme conclu afin le FMI assure la couverture de l'ensemble des besoins de financements, y compris ceux liés au service de la dette, sur les trois prochaines années. Pour finir, la récente opération de refinancement que le Gabon a lancée sur les marchés internationaux a prouvé que les investisseurs étaient parfaitement confiants dans la capacité du Gabon à soutenir son niveau de dette actuel. En effet, malgré le peu d'activités sur les marchés internationaux en août, le Gabon a été capable d'attirer une demande supérieure à trois fois le montant recherché. Les autorités gabonaises devraient continuer à œuvrer pour une gestion prudente et transparente de l'endettement du pays. »

Lancement du Programme entrepreneurial "Changeons les règles du jeu"

Cinq projets attendus dans le domaine du sport

W.N.
Libreville/Gabon
Junior Achievement

Gabon a lancé, vendredi dernier à Libreville, lors de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le projet "Changeons les règles du jeu". Ce pro-

gramme permet, entre autres, d'identifier, de former et d'accompagner les jeunes entrepreneurs qui souhaitent développer un projet dans le domaine du

sport. A l'issue de cette formation, les participants seront invités à présenter leur projet devant un jury le lundi 11 décembre

2017. Les 5 premiers entrepreneurs sélectionnés seront accompagnés pendant un an par JA Gabon, et pourront bénéficier d'un fonds d'amorçage

mis à disposition par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 30 novembre 2017 à minuit.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 22/11/2017				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	22/11/2017	5 384,97
USD	1,1718	1USD =	559,786	1 USD	579,378	DOW JONES	22/11/2017	23 564,69
CAD	1,5006	1CAD =	437,130	1 CAD	460,544			
JPY	132,8700	1JPY =	4,974	100 JPY	517,264			
GBP	0,8850	1GBP =	741,211	1 GBP	773,747			
CHF	1,1646	1CHF =	563,489	100 CHF	59 069,32			
ZAR	16,4689	1ZAR =	39,758	100 ZAR	4 134,31			
MAD	11,0972	1MAD =	59,110	1 MAD	61,47			
CNY	7,7725	1CNY =	84,395	1CNY	86,93			
KES	121,3000	1KES =	5,408	1KES	5,57			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
22 Novembre 2017: 62,30

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>